

L'ACTIVITÉ DIPLOMATIQUE DE « L'AXE »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au fait, écrit-il, que les rapports italo-allemands ont été caractérisés d'alliance répond manifestement aussi à la visite actuelle de l'ambassadeur allemand de l'armée de terre allemande, le général von Brauchitsch.

Les commentaires de la presse s'efforcent de donner l'impression que l'axe va passer à une contre-offensive de grand style sur tous les terrains et ils traduisent le désir de faire une forte impression sur les pays neutres qui s'indépendent à qui ont été sollicités, ces derniers temps par les puissances occidentales.

Au sujet des pactes de garantie ou bien de non-agression qui seraient proposés par le Reich aux Etats scandinaves et baltes, on affirme, dans les milieux allemands bien informés qu'il ne s'agit pas jusqu'ici de propositions trop brèves mais de simples échanges de vues préparatoires.

Une alliance militaire italo-allemande ?

Tokio, 4. — De l'Agence « Domei » s'appuyant sur certains renseignements parvenus à Tokio (« Asahi ») ainsi que les journaux qui lui sont associés, annonce qu'elle poursuit la politique d'encerclement de l'Angleterre et que la France s'oppose à poursuivre en union avec l'U.R.S.S. L'Allemagne et l'Italie ont décidé de conclure une alliance militaire qui sera annoncée d'une manière ou d'une autre vers le 6 mai.

L'« Asahi » ajoute qu'il n'est pas évident toutefois que ladite alliance soit dirigée contre l'Angleterre.

M. Arita a reçu les ambassadeurs de l'Italie et du Reich

Tokio, 4. — Les ambassadeurs d'Italie et d'Allemagne M. Arita et le général Ota se sont rendus respectivement à 16 h et à 18 h au ministère des Affaires étrangères sur l'invitation de M. Arita.

Les observations politiques estimant que des conversations ont eu pour objet de mettre au point certains mesures immédiates qui seraient prises pour renforcer le pacte antikomintern.

M. Gayda définit la portée des entretiens

Von Ribbentrop - Ciano

Rome, 4. — L'entrevue Ciano-Von Ribbentrop a été déclarée « Giornale d'Italia » sous la signature de M. Gayda, aura un double but. Elle permettra d'examiner la documentation recueillie à Rome, à Venise et à Berlin au cours des divers entretiens que MM. Mussolini, Ciano, Hitler et Von Ribbentrop ont eus avec les représentants de plusieurs Etats européens ; elle servira également à définir avec précision les positions des puissances de l'axe à l'égard de la politique d'encerclement international.

Les colloques internationaux de Rome, Venise et de Berlin ont en substance permis de se rendre compte de la position et des intentions actuelles des nombreux Etats. Le plan d'encerclement « écrit » le journal ne peut désormais plus compter sur la totalité, ni même sur la majorité des adhésions européennes. Toutefois, ce plan n'est pas sans espoir de succès. Les Etats neutres ont des intérêts communs de contre-mesures de la part de l'Italie et de l'Allemagne.

Un journal suédois dénonce « la pactomanie de Berlin »

Stockholm, 4. — Le « Svenska Dagbladet » le plus grand organe conservateur publié en Suède, un important article au sujet des négociations faites par l'Allemagne aux pays nordiques. Après avoir exprimé le regret que le Reich ait dénoncé ses pactes avec l'Angleterre et la Pologne, ce journal estime que la stabilisation internationale ne peut être atteinte qu'en attendant d'une véritable pactomanie afin de renouer les accords dénoncés.

Le « Svenska Dagbladet » a tout particulièrement sur le fait que l'initiative des pactes de non-agression vient exclusivement de Berlin, qu'il affirme le journal suédois ne s'agit pas de négociations déjà conclues, mais de véritables négociations d'ont pas encore commencé.

LA MISSION économique anglaise en Roumanie et en Grèce

Londres, 4. — Le correspondant du « Times » à Bucarest indique que la négociation menée dans la capitale roumaine par la mission économique britannique aurait fait des progrès satisfaisants.

A la suite de nouvelles instructions reçues à Londres, le président de la mission Sir Frederic Leith Ross aurait pu offrir un crédit de 10 millions de livres (le « Financial Times » parlait auparavant de 5 millions). Cette somme comprendrait à la fois l'emprunt d'emprunt et les crédits à l'exportation.

On sait que l'emprunt devrait être utilisé à l'achat de matériel de guerre.

UN RAPPROCHEMENT ENTRE ATHÈNES ET SOFIA SUR L'INITIATIVE DE LONDRES ?

Athènes, 4. — M. Leith Ross, chargé par le gouvernement britannique de négocier avec le gouvernement hellénique l'octroi par la Grande-Bretagne de facilités économiques à la Grèce, est-il en même temps chargé de négocier avec le gouvernement grec un rattachement des liens entre Athènes et Sofia ? C'est la question qu'on se pose dans les milieux politiques de la capitale grecque.

Dans l'entrevue internationale des mêmes milieux ainsi que le monde athénien de la finance et des affaires, existent toutes les conditions d'un grand rapprochement. On parle d'un emprunt britannique qui serait accordé à la Grèce ainsi que de diverses facilités pour son exportation de produits de tabac. On sait que l'Allemagne occupe dans le commerce extérieur de la Grèce de loin la première place, du fait de l'énorme quantité de produits qu'elle achète de la Grèce. Cette position a pu créer la pression dans d'autres pays balkaniques lui permet d'exercer une influence considérable sur la politique de l'axe.

La Grèce un moment directement menacée par l'Italie lors de la pénétration en Albanie a reçu des assurances formelles de la Grande-Bretagne et de la France. Elle n'a pas pu bénéficier d'une aide économique. On entend que M. Leith Ross déploie certains efforts au nom de son gouvernement pour amener la Grèce à améliorer ses rapports

LA CHAMBRE HONGROISE EST DISSOUE

La nouvelle assemblée devant se réunir le 10 juin les élections auraient lieu à la Pentecôte

Budapest, 4. — Au cours de la séance de la Chambre des députés, ce matin, le président du Conseil, le comte Paul Teleki, a annoncé qu'il avait reçu un message du Reich. Le Reich avait accepté et pris le président de la Chambre d'en donner connaissance à l'assemblée.

Par ce message, le Reich a dissous la Chambre des députés hongroise et a fixé la réunion de la nouvelle Chambre au 10 juin.

Il appartient maintenant, au gouvernement, d'assurer l'application de la loi électorale et de fixer la date des nouvelles élections, qui auront probablement lieu à la Pentecôte dans les semaines et une semaine après à Budapest.

Des manifestations patriotiques

Après la lecture du message de dissolution par le président Daranyi, des manifestations patriotiques se sont déroulées et les députés sortant ont entonné l'hymne national hongrois.

M. A. DE MONZIE rencontre à Londres Lord Halifax

Londres, 4. — M. de Monzie, ministre des Travaux publics, est arrivé ce matin à Londres où il se rend pour une conférence de M. Samuel Hoare, à l'Institut Franco-Britannique.

Le ministre a été salué à la gare de Victoria par l'ambassadeur de France II, le comte de Selys-Longchamps, ministre des Affaires étrangères, M. Deakin, ministre de la Guerre, M. Evan Wallace, ministre des Transports et un certain nombre d'autres personnalités britanniques qui ont offert en l'honneur du membre du gouvernement français par l'ambassadeur de France.

M. ROOSEVELT NE POURSUIVRA PAS LA CONTROVERSE AVEC LE FIHRER

Washington, 4. — Le président Roosevelt ne poursuivra pas la controverse avec le chancelier Hitler par la voie des déclarations de presse. Les messages publics déclarés dans les milieux de la Maison-Blanche.

avec la Bulgarie, en tenant compte des relations de cette dernière puissance à l'égard de ses voisins. Il n'est pas douteux qu'il y a des intérêts communs à la meilleure bonne volonté existe en Grèce pour que la Bulgarie continue de servir le maximum de facilités compatibles avec le maintien de leur intégrité.

« Toute hégémonie ne profite pas plus aux amis qu'aux ennemis »

ECRIT L'OSERVATORE ROMANO

Cité du Vatican, 4. — L'« Observatore Romano » publie une correspondance de Varsovie qui suscite le plus vif intérêt. Cette correspondance anonyme qui fait état du point de vue polonais, relève en particulier que la tension qui existe entre les deux camps, les deux voisins le maximum de facilités compatibles avec le maintien de leur intégrité.

« Toute hégémonie ne profite pas plus aux amis qu'aux ennemis »

ECRIT L'OSERVATORE ROMANO

Cité du Vatican, 4. — L'« Observatore Romano » publie une correspondance de Varsovie qui suscite le plus vif intérêt. Cette correspondance anonyme qui fait état du point de vue polonais, relève en particulier que la tension qui existe entre les deux camps, les deux voisins le maximum de facilités compatibles avec le maintien de leur intégrité.

« Toute hégémonie ne profite pas plus aux amis qu'aux ennemis »

ECRIT L'OSERVATORE ROMANO

Cité du Vatican, 4. — L'« Observatore Romano » publie une correspondance de Varsovie qui suscite le plus vif intérêt. Cette correspondance anonyme qui fait état du point de vue polonais, relève en particulier que la tension qui existe entre les deux camps, les deux voisins le maximum de facilités compatibles avec le maintien de leur intégrité.

« Toute hégémonie ne profite pas plus aux amis qu'aux ennemis »

ECRIT L'OSERVATORE ROMANO

Cité du Vatican, 4. — L'« Observatore Romano » publie une correspondance de Varsovie qui suscite le plus vif intérêt. Cette correspondance anonyme qui fait état du point de vue polonais, relève en particulier que la tension qui existe entre les deux camps, les deux voisins le maximum de facilités compatibles avec le maintien de leur intégrité.

« Toute hégémonie ne profite pas plus aux amis qu'aux ennemis »

ECRIT L'OSERVATORE ROMANO

Cité du Vatican, 4. — L'« Observatore Romano » publie une correspondance de Varsovie qui suscite le plus vif intérêt. Cette correspondance anonyme qui fait état du point de vue polonais, relève en particulier que la tension qui existe entre les deux camps, les deux voisins le maximum de facilités compatibles avec le maintien de leur intégrité.

« Toute hégémonie ne profite pas plus aux amis qu'aux ennemis »

ECRIT L'OSERVATORE ROMANO

Cité du Vatican, 4. — L'« Observatore Romano » publie une correspondance de Varsovie qui suscite le plus vif intérêt. Cette correspondance anonyme qui fait état du point de vue polonais, relève en particulier que la tension qui existe entre les deux camps, les deux voisins le maximum de facilités compatibles avec le maintien de leur intégrité.

« Toute hégémonie ne profite pas plus aux amis qu'aux ennemis »

ECRIT L'OSERVATORE ROMANO

Cité du Vatican, 4. — L'« Observatore Romano » publie une correspondance de Varsovie qui suscite le plus vif intérêt. Cette correspondance anonyme qui fait état du point de vue polonais, relève en particulier que la tension qui existe entre les deux camps, les deux voisins le maximum de facilités compatibles avec le maintien de leur intégrité.

« Rien ne doit se passer à Dantzig sans l'accord de la Pologne... »

affirme, dans un discours prononcé dans la ville libre, à l'occasion de la Fête nationale Polonaise, M. Surynski, vice-maréchal de la Diète

Varsovie, 4. — La fête nationale polonaise du 3 mai a été célébrée d'une façon solennelle à Dantzig.

Le matin, une messe a été célébrée à l'église St-Stanislas.

Le commissaire général de Pologne M. Chodakowski a reçu ensuite le président du Sénat à Dantzig, M. Greiser, qui lui a présenté ses vœux, au nom du Sénat de la ville libre, et le corps diplomatique.

Le soir, une grande réunion a eu lieu dans la salle des Sports.

Au cours de cette manifestation, le vice-maréchal de la Diète polonaise, M. Surynski, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment : « La Pologne désire une longue période de paix, mais la défense de son honneur et de ses droits vitaux vient avant tout autre chose ».

« Vous autres, Polonais de Dantzig, vous habitez à l'embouchure de la Vistule qui est l'espace vital essentiel de la nation polonaise ».

« Les Polonais croient qu'un accord est possible entre les intérêts des 300 000 Dantziens et ceux des 35 millions de Polonais, mais tout compromis devra tenir compte de cette proportion numérique de population ».

« La nation polonaise et son gouvernement laissent à Dantzig l'entière liberté d'organisation, sa vie politique et sociale selon ses besoins et ses intérêts. La Pologne exerce toujours le respect de ses droits séculaires sur la ville libre qui influe sur la vie de Dantzig, sur son contrôle ne sera admis par la Pologne, rien ne doit se passer à Dantzig, sans l'accord ou la volonté de la Pologne ».

« Opole et Strzeles à la Pologne »

crie la foule à Katowice

Varsovie, 4. — Katowice a célébré, hier, non seulement la fête nationale polonaise, mais le 18^e anniversaire de la tristesse insurrection polonaise en Silésie.

A cette occasion, une grande réunion a eu lieu, sur la place du Marché, au cours de laquelle le sénateur Koruka et le député de la ville de Katowice, M. Graszinski ont prononcé des discours.

« Ce dernier a déclaré notamment : « La Pologne désire la paix et veut se consacrer au développement de sa vie économique et de sa puissance. Mais elle repoussera les armes à la main, toute atteinte à ses droits, nous combattrons, nous n'oublierons pas alors que nous avons des titres historiques et nationaux et des droits vitaux sur beaucoup de territoires ».

Après ce discours, à plusieurs reprises interrompu par les cris de « Opole (Opeln) et Strzeles (Neu-Stréitl) » à la Pologne les anciens combattants ont juré de lutter jusqu'à leur dernière goutte de sang pour l'honneur et la gloire de la patrie.

La réunion qui a été suivie d'un défilé s'est terminée par le chant anti-allemand de la « Rota ».

De nombreuses autres manifestations patriotiques ont été déroulées dans les villes de province.

Le général Weygand à Bucarest

Bucarest, 4. — L'avion amenant le général Weygand a atterri à 17 h 30 à Baneasa, aérodrome civil de Bucarest, venant de Stamboul.

Le grand soldat est satisfait de sa visite à Ankara

Ankara, 4. — Le général Weygand quittant Ankara a déclaré au représentant de l'Agence Havas : « Tous mes entretiens ont été empreints de la plus grande cordialité et de la plus grande confiance ».

L'ENQUÊTE SUR LA CATASTROPHE DU « PARIS »

Nouvelles contradictions entre Franck et les témoins

Le Havre, 4. — M. Curbeher, juge d'instruction chargé de l'enquête ouverte à la suite de l'incendie du « Paris », a entendu, nouveau témoin, M. Franck, puis le « rondier » Thomas, le capitaine en second Levdet et M. Olmy chef de sécurité du « Paris », qui ont contredit plusieurs affirmations de Franck.

M. Levdet a notamment spécifié qu'il était impossible d'effectuer la ronde en un quart d'heure comme Franck prétend l'avoir fait et que cela demandait au moins 25 minutes.

M. Thomas a déclaré, de son côté, que Franck, contrairement à ses dires, pouvait très facilement se rendre à bord au cours de sa ronde.

L'ACCIDENT DE L'AVION DAKAR-TOULOUSE

Casablanca, 4. — La Compagnie d'Air France a communiqué les renseignements suivants sur l'accident du courrier Dakar-France :

« Une caravane de secours, partie hier matin d'Argana, est allée à la recherche sur les lieux de la catastrophe. Les sauveteurs ont mis très longtemps à retrouver le cadavre de M. Franck, qui est mort d'un coup de chaleur, à 1 400 mètres d'altitude, en raison de l'état des plates-mulètes irrémédiables, par suite des pluies récentes ».

Les premières informations sont confirmées, l'appareil a piqué à pic contre la montagne et a pris feu.

Les trois membres de l'équipage et les six passagers, dont deux bébés ont péri carbonisés.

La caravane de secours, encore sur les lieux, examine les moyens de ramener les victimes dont l'identification paraît difficile.

M. Allégre, directeur général d'Air France est arrivé ce soir par avion. Il se rendra demain sur les lieux de la catastrophe.

ARRIVÉE À BREST de deux cuirassés britanniques

Constitution d'un comité national de coordination

Paris, 4. — Un Comité National de Coordination de la Défense Passive, placé sous le contrôle du ministre de la Défense nationale, vient d'être constitué. Bon rôle est d'établir un lien permanent entre le ministre et les diverses associations s'occupant de défense passive ainsi que d'encourager, développer et coordonner l'activité de ces groupements dans leur action de propagande de recrutement et d'instruction de volontaires.

Le général de division président le Comité National de Coordination de la Défense Passive, M. de la Roche, a été nommé président de la Défense Passive, soit à Paris, soit dans les départements, qui ne se seraient pas encore mises en relations avec lui, de vouloir qu'il se fasse connaître le plus tôt possible.

Il le prie, à cet effet, de lui envoyer leur représentant ou de lui écrire au siège du Comité National de Coordination, 93, boulevard du Montparnasse.

POUR LE RENVOI DES SOLDATS MARIÉS DE LA CLASSE 1935

Paris, 4. — M. Gustave Doussan, député de la Seine, dans une lettre qu'il a adressée à M. Daladier, président du Conseil, demande s'il ne serait pas logique de justifier la renvoi immédiat dans leurs foyers les hommes mariés de la classe 1935, déjà libérés avec 15 jours de retard en octobre 1938 et rappelés le 22 mars dernier, en les remplaçant dans les formations militaires par les célibataires de jeunes classes précédentes qui ont déjà eu la chance de ne faire que 18 mois ou un an de service.

LA LÉGION D'HONNEUR DES MUTILÉS A CENT POUR CENT

Paris, 4. — Le « Journal Officiel » a publié dans une promotion dans la Légion d'honneur au profit des mutilés de guerre à cent pour cent. Dans cette liste, figure notamment au grade de lieutenant Jean Dubry, lieutenant-colonel en retraite, sénateur du Doubs, ancien ministre de la Guerre.

DEUX JOURNÉES POLONAISES à la Foire Commerciale de Lens

On nous communique : « L'Union des Polonais » en France avertit la tradition des années précédentes organisée à l'occasion de la Foire de Lens, une manifestation d'ordre fraternel polonois sous le titre : « Deux Journées Polonaises à la Foire de Lens ».

Ces fêtes auront lieu à Lens, le 7 et 8 mai au 30^e rassemblement des groupes de la Foire de Lens, à 14 h 15, concert donné par l'orchestre des sociétés musicales polonaises (100 exécutants) 15 h 15, concert de chant polonois par la société chorale polonoise (112 région) ; 16 h 17 h, représentation donnée par les sociétés polonaises les Francs-Tireurs et le Club Sportif de la Jeunesse polonoise ; 19 à 20 h, concert exécuté par les sociétés des Associations musicales polonaises.

3 mai. — De 16 à 19 h, représentation donnée par les Sociétés Polonaises avec les concours des sociétés musicales polonaises.

« Compatriotes ! l'année 1939 est spécialement importante puisqu'il s'agit de résumer des destinées communes de la France et de la Pologne. La situation actuelle a en effet ouvert les yeux à tous ceux qui manifestent jusqu'à présent de la méfiance et de l'indifférence envers cette alliance. Actuellement le monde entier regarde avec admiration deux pays qui ont osé, par amour de leur indépendance, se laisser aller à s'opposer aux exigences des pays totalitaires. Aujourd'hui, personne ne peut imaginer la paix mondiale sans l'amitié franco-polonoise ».

C'est pourquoi les Deux Journées Polonaises de cette Foire Commerciale doivent donner l'expression d'une grande manifestation prouvant la force des sentiments d'amitié et de fraternité qui unissent la France et la Pologne qui, désormais, doivent rester l'une aux côtés de l'autre.

« Nous prions tous nos compatriotes travaillant pour la prospérité et la force de notre seconde patrie et la France à prendre une part active à cette manifestation qui aura lieu, ainsi que nous le souhaitons, sans aucun changement de date, le 21 mai prochain ».

UNE RÉUNION DU SÉCRÉTARIAT UNIVERSEL POUR LA PAIX

D'autre part, le Comité Français a pris connaissance avec une très vive satisfaction, du travail important du Comité Américain qui a obtenu le concours des organisations les plus importantes d'Amérique.

Enfin, le Secrétariat a pris connaissance du désir exprimé par le Comité Anglais d'inviter une dizaine de personnes de leur territoire à venir assister à la manifestation au mur des fédérés qui aura lieu le 21 mai prochain.

A L'OFFICIEL

Paris, 4. — Le Ministère du Commerce communique l'avis suivant qui sera publié demain au « Journal Officiel » :

« Les importateurs de marchandises originaires du territoire de Memel, qui, à la date de la publication du présent avis ou par la suite et jusqu'à nouvel ordre, seraient redevables du prix de ces marchandises, sont invités à en faire immédiatement la déclaration à l'Office de Compensation près la Chambre de Commerce de Paris, 14, rue Châteaubriand (8^e Arrondissement). Cette déclaration devra indiquer, outre l'adresse de l'importateur et du fournisseur, la nature de la marchandise, le montant de la facture, la date de l'expédition, le nom du vendeur, etc. »

« Un avis identique comportant exactement les mêmes formalités concerne les importations originaires d'Albanie et les exportations à destination de ce dernier pays ».

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEUX FACÉTIEUX

CALENDRIER — Vendredi 5 mai 1939
Soleil : Lever, 4 h 37 ; coucher, 19 h 09 ; Lune : évier, 21 h ; coucher, h. 38 ; aujourd'hui : saint-Pie-V. — Demain : saint-Jean-P-L.

MÉTÉOROLOGIE — Station de Lille, 4.
Observations faites de 4 h à 16 h : Baromètre, 756 mm ; température, 15 ; pluie, 0 mm ; vent, 8 h ; Thermomètre : Tendance : 14 ; Minima : 4 ; Maxima : 17 ; Etat hygrométrique : 64 ; Hauteur d'eau tombée depuis le matin : 8 heures ; Néant ; Eau du ciel : léger brouillard ; Précipitations aujourd'hui : Temps couvert avec belles éclaircies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL MÉTÉOROLOGIQUE — Eclaircies nocturnes ; belles nuits ; éclaircies progressives par Ouest avec pluies ; quelques brouillards ; cause le matin vent variable, faible, puis Sud modéré à assez fort. — Le 5 : temps nuageux sans changement par rapport à celui de la veille.

LA DÉFENSE PASSIVE

Constitution d'un comité national de coordination

Paris, 4. — Un Comité National de Coordination de la Défense Passive, placé sous le contrôle du ministre de la Défense nationale, vient d'être constitué. Bon rôle est d'établir un lien permanent entre le ministre et les diverses associations s'occupant de défense passive ainsi que d'encourager, développer et coordonner l'activité de ces groupements dans leur action de propagande de recrutement et d'instruction de volontaires.

Le général de division président le Comité National de Coordination de la Défense Passive, M. de la Roche, a été nommé président de la Défense Passive, soit à Paris, soit dans les départements, qui ne se seraient pas encore mises en relations avec lui, de vouloir qu'il se fasse connaître le plus tôt possible.

Il le prie, à cet effet, de lui envoyer leur représentant ou de lui écrire au siège du Comité National de Coordination, 93, boulevard du Montparnasse.

POUR LE RENVOI DES SOLDATS MARIÉS DE LA CLASSE 1935

Paris, 4. — M. Gustave Doussan, député de la Seine, dans une lettre qu'il a adressée à M. Daladier, président du Conseil, demande s'il ne serait pas logique de justifier la renvoi immédiat dans leurs foyers les hommes mariés de la classe 1935, déjà libérés avec 15 jours de retard en octobre 1938 et rappelés le 22 mars dernier, en les remplaçant dans les formations militaires par les célibataires de jeunes classes précédentes qui ont déjà eu la chance de ne faire que 18 mois ou un an de service.

LA LÉGION D'HONNEUR DES MUTILÉS A CENT POUR CENT

Paris, 4. — Le « Journal Officiel » a publié dans une promotion dans la Légion d'honneur au profit des mutilés de guerre à cent pour cent. Dans cette liste, figure notamment au grade de lieutenant Jean Dubry, lieutenant-colonel en retraite, sénateur du Doubs, ancien ministre de la Guerre.

DEUX JOURNÉES POLONAISES à la Foire Commerciale de Lens

On nous communique : « L'Union des Polonais » en France avertit la tradition des années précédentes organisée à l'occasion de la Foire de Lens, une manifestation d'ordre fraternel polonois sous le titre : « Deux Journées Polonaises à la Foire de Lens ».

Ces fêtes auront lieu à Lens, le 7 et 8 mai au 30^e rassemblement des groupes de la Foire de Lens, à 14 h 15, concert donné par l'orchestre des sociétés musicales polonaises (100 exécutants) 15 h 15, concert de chant polonois par la société chorale polonoise (112 région) ; 16 h 17 h, représentation donnée par les sociétés polonaises les Francs-Tireurs et le Club Sportif de la Jeunesse polonoise ; 19 à 20 h, concert exécuté par les sociétés des Associations musicales polonaises.

3 mai. — De 16 à 19 h, représentation donnée par les Sociétés Polonaises avec les concours des sociétés musicales polonaises.

« Compatriotes ! l'année 1939 est spécialement importante puisqu'il s'agit de résumer des destinées communes de la France et de la Pologne. La situation actuelle a en effet ouvert les yeux à tous ceux qui manifestent jusqu'à présent de la méfiance et de l'indifférence envers cette alliance. Actuellement le monde entier regarde avec admiration deux pays qui ont osé, par amour de leur indépendance, se laisser aller à s'opposer aux exigences des pays totalitaires. Aujourd'hui, personne ne peut imaginer la paix mondiale sans l'amitié franco-polonoise ».

C'est pourquoi les Deux Journées Polonaises de cette Foire Commerciale doivent donner l'expression d'une grande manifestation prouvant la force des sentiments d'amitié et de fraternité qui unissent la France et la Pologne qui, désormais, doivent rester l'une aux côtés de l'autre.

« Nous prions tous nos compatriotes travaillant pour la prospérité et la force de notre seconde patrie et la France à prendre une part active à cette manifestation qui aura lieu, ainsi que nous le souhaitons, sans aucun changement de date, le 21 mai prochain ».

UNE RÉUNION DU SÉCRÉTARIAT UNIVERSEL POUR LA PAIX

D'autre part, le Comité Français a pris connaissance avec une très vive satisfaction, du travail important du Comité Américain qui a obtenu le concours des organisations les plus importantes d'Amérique.

Enfin, le Secrétariat a pris connaissance du désir exprimé par le Comité Anglais d'inviter une dizaine de personnes de leur territoire à venir assister à la manifestation au mur des fédérés qui aura lieu le 21 mai prochain.

A L'OFFICIEL

Paris, 4. — Le Ministère du Commerce communique l'avis suivant qui sera publié demain au « Journal Officiel » :

« Les importateurs de marchandises originaires du territoire de Memel, qui, à la date de la publication du présent avis ou par la suite et jusqu'à nouvel ordre, seraient redevables du prix de ces marchandises, sont invités à en faire immédiatement la déclaration à l'Office de Compensation près la Chambre de Commerce de Paris, 14, rue Châteaubriand (8^e Arrondissement). Cette déclaration devra indiquer, outre l'adresse de l'importateur et du fournisseur, la nature de la marchandise, le montant de la facture, la date de l'expédition, le nom du vendeur, etc. »

« Un avis identique comportant exactement les mêmes formalités concerne les importations originaires d'Albanie et les exportations à destination de ce dernier pays ».

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEUX FACÉTIEUX

CALENDRIER — Vendredi 5 mai 1939
Soleil : Lever, 4 h 37 ; coucher, 19 h 09 ; Lune : évier, 21 h ; coucher, h. 38 ; aujourd'hui : saint-Pie-V. — Demain : saint-Jean-P-L.

MÉTÉOROLOGIE — Station de Lille, 4.
Observations faites de 4 h à 16 h : Baromètre, 756 mm ; température, 15 ; pluie, 0 mm ; vent, 8 h ; Thermomètre : Tendance : 14 ; Minima : 4 ; Maxima : 17 ; Etat hygrométrique : 64 ; Hauteur d'eau tombée depuis le matin : 8 heures ; Néant ; Eau du ciel : léger brouillard ; Précipitations aujourd'hui : Temps couvert avec belles éclaircies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL MÉTÉOROLOGIQUE — Eclaircies nocturnes ; belles nuits ; éclaircies progressives par Ouest avec pluies ; quelques brouillards ; cause le matin vent variable, faible, puis Sud modéré à assez fort. — Le 5 : temps nuageux sans changement par rapport à celui de la veille.

Un employé d'une firme lilloise d'alimentation détournait des marchandises qu'il revendait ensuite à son profit

Il a comparu hier devant le Jury du Nord et les débats se poursuivront aujourd'hui

Lucien Menu était employé à la société « L'Union Lilloise » d'alimentation, fondée par suite de la fusion de plusieurs maisons de commerce, parmi lesquelles figuraient les établissements Menu frères précédemment gérés par ses oncles. Menu occupait les fonctions de magasinier et il avait pour mission principale de préparer les commandes et de les expédier. Il lui arrivait même parfois d'opérer les livraisons dans les régions de Beauvais et de Valenciennes.

Le magasinier resta quatre années au service de la firme et quand il la quitta, en octobre 1938, les administrateurs soupçonnèrent certains de ses agissements ; ils ne tardèrent pas à penser que Menu, qui avait entrepris à son compte un commerce d'alimentation à Lille, avait soustrait des quantités importantes de marchandises au préjudice de la société et ils déposèrent une plainte.